



Yannick Bourdarel Sophrologue

**Convention de partenariat entre l'ORGANISME DE FORMATION
et CCAS d'aubagne (mixé avec le CCAS de la Ciotat)**

La présente convention est conclue entre :

L'ORGANISME DE FORMATION Yannick Bourdarel Sophrologue

ci-après désignée « YB Sophrologue »

dont le siège est situé :

142 chemin des Nouradons

13122 Ventabren

Représentée par sa gérante et formatrice, Madame BOURDAREL Yannick, dûment habilité(e) à signer la présente convention,

N°SIRET: **890 381 122 000 13**

Et

LA STRUCTURE

Ci-après désigné le CCAS d'Aubagne

dont le siège est situé :

CCAS aubagne - avenue Antide Boyer – Immeuble les marronniers – 13400 Aubagne

Représenté par son Président GAZAY Gérard ou sa Vice Présidente Mme Julie GABRIEL, dûment habilité.ée à signer la présente convention,

Le CCAS de la Ciotat proposera aussi des stagiaires mais ne porte pas la convention.

PREAMBULE :

L'Assurance Retraite développe une politique d'action sociale axée sur la prévention de la perte d'autonomie. Cette politique de prévention s'articule sur une progression des modes d'intervention en fonction des besoins des retraités, et s'appuie sur un partenariat avec les acteurs nationaux, régionaux et locaux qui contribuent au Bien Vieillir. Dans cette perspective, trois niveaux d'intervention sont identifiés : informer et conseiller l'ensemble des retraités, développer les actions collectives de prévention, et accompagner les retraités les plus fragiles.

La Carsat Sud-Est développe à ce titre en régions PACA et Corse, des actions locales de prévention autour de trois axes : les actions collectives en direction des retraités et les formations en promotion de la santé de leurs aidants naturels et professionnels. Pour développer ces programmes de prévention, la Carsat Sud-Est s'appuie sur les partenaires et acteurs locaux de l'accompagnement social et de la promotion de la santé des régions PACA et Corse.

Yannick Bourdarel Sophrologue - 142 chemin des Nouradons 13122 Ventabren
SARL 1000 € - SIRET 89038112200013 - Enregistré sous le numéro 93132070713



Yannick Bourdarel Sophrologue

ARTICLE I : Présentation de l'action :

La Carsat Sud-Est propose aux professionnels de l'aide à domicile un parcours de professionnalisation appelé « Savoir Seniors Santé » qui se décline en 12 thématiques. L'objet de la présente convention est la mise en œuvre du module :

•« **Comprendre et prévenir l'épuisement professionnel** »

La formation « Savoir Seniors Santé » se déroulera selon le planning prévisionnel joint article V.

ARTICLE II : Public cible :

Les formations « Savoir Seniors Santé » sont destinées aux professionnels intervenant au domicile des retraités GIR 5 et 6

ARTICLE III : Sécurité et assurances :

L'ORGANISME DE FORMATION « YBS » est assuré en responsabilité civile.

ARTICLE IV : Durée de la convention :

La présente convention est conclue pour la durée de la formation précisée en annexe.

Le protocole d'engagement des bénéficiaires du dispositif « Savoir Seniors Santé » précise les conséquences des annulations pour les structures bénéficiaires.

ARTICLE V : Planning de la formation :

Formation : « **Epuisement professionnel** »

Nom du site	Horaires	Dates	Adresse Site	Qualification de l'intervenant
CCAS aubagne	9h-12h30 13h30-17h	3 oct 10 oct 17 oct	Res. Autonomie les Taralettes, 21 Bd Bernard Palissy, 13400 aubagne	Formatrice Psychologue du travail sophrologue

ARTICLE VI : Coût de la formation :

Cette formation dont le coût est de **2625 € TTC**, est gratuite pour l'organisation en bénéficiant.

Yannick Bourdarel Sophrologue - 142 chemin des Nouradons 13122 Ventabren
SARL 1000 € - SIRET 89038112200013 - Enregistré sous le numéro 93132070713

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20240926-260924_16PJ-CC
Reçu le 10/10/2024



Yannick Bourdarel Sophrologue

ARTICLE VII Modalités :

- La structure s'engage à mobiliser un effectif minimum de **8 aidants professionnels qui interviennent auprès des personnes âgées GIR 5 et 6** pour participer aux formations « Savoir Seniors Santé »
- La structure qui bénéficie de la formation s'engage à mettre des locaux, des moyens matériels (chaises tables, paperboard, visio projecteur)
- Les noms des stagiaires doivent être communiqués à **l'ORGANISME DE FORMATION « YBS »** 3 semaines avant le début de la formation.

Fait à Ventabren le **29 juillet 2024**

**La gérante et formatrice
de l'ORGANISME DE FORMATION « YBS »**

**La Vice Présidente
du CCAS Aubagne**

**Yannick BOURDAREL
24 septembre 2024**

Mme Julie GABRIEL



Yannick Bourdarel Sophrologue - 142 chemin des Nouradons 13122 Ventabren
SARL 1000 € - SIRET 89038112200013 - Enregistré sous le numéro 93132070713

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20240926-260924_16PJ-CC
Reçu le 10/10/2024